



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Sommation selon l'ORC 2021

**Date de publication:** SHAB 25.02.2021

**Numéro de publication:** BH00-0000000287

**Entité de publication**

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

## Sommation de l'entité juridique sans activités ni actifs, Smarteasy Sàrl

**Organisation concernée:**

Smarteasy Sàrl  
CHE-110.522.246  
Place du Port 2  
2001 Neuchâtel 1

**Remarques juridiques:**

L'entité juridique mentionnée n'exerce plus d'activités et n'a plus d'actifs réalisables. L'entité juridique est donc sommée, en vertu de l'art. 934, al. 2, 1re phrase, CO, de requérir la radiation dans le délai indiqué ou le maintien de l'inscription auprès de l'office du registre du commerce. Faute de notification dans ce délai, l'office du registre du commerce procède à une publication triple dans la Feuille officielle suisse du commerce, qui sommes les autres personnes concernées de faire valoir, dans le délai indiqué, un intérêt fondé au maintien de l'inscription de l'entité juridique (art. 934, al. 2, 2e phrase, CO).

**Point de contact:**

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel,  
Place des Halles 8,  
2000 Neuchâtel

**Remarques:**

L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 150, les débours à CHF 15.